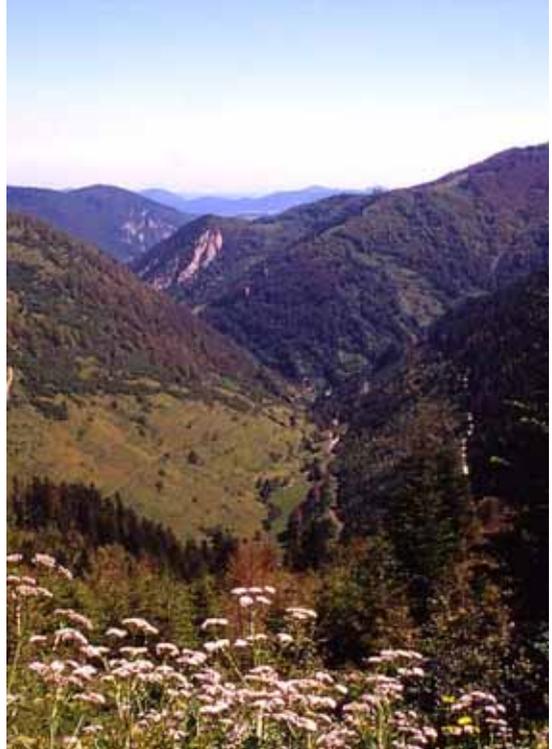


# **Pays de la Haute Vallée de l'Aude : ses milieux naturels**



## **Le Plateau de Sault**





## Éditorial

Quand on sait la richesse des milieux naturels dont dispose le Pays de la Haute Vallée de l'Aude, on comprend pourquoi la Charte du Pays a placé "le respect et la préservation de l'environnement" en tête de ses cinq axes de développement.

Sensibiliser l'ensemble des habitants de ce territoire à la connaissance du patrimoine naturel, tel est l'enjeu des huit livrets édités, qui présentent de manière simple et attractive l'exceptionnelle faune et flore de chacun des huit cantons de ce Pays.

Cette action, encouragée par le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Aude et des Pyrénées Audoises, avec le concours du Conseil Régional Languedoc-Roussillon et du Conseil Général de l'Aude, a été réalisée par l'équipe de la Fédération Aude Claire, que je tiens à remercier tout particulièrement pour sa compétence et le travail accompli.

Le Pays ne pouvait qu'adhérer à cette initiative qui s'est inscrite d'emblée dans l'organisation du territoire basée sur le développement durable.

Bonne lecture à tous !



Marcel MARTINEZ,  
Président du Syndicat Mixte  
de la Vallée de l'Aude et des Pyrénées Audoises

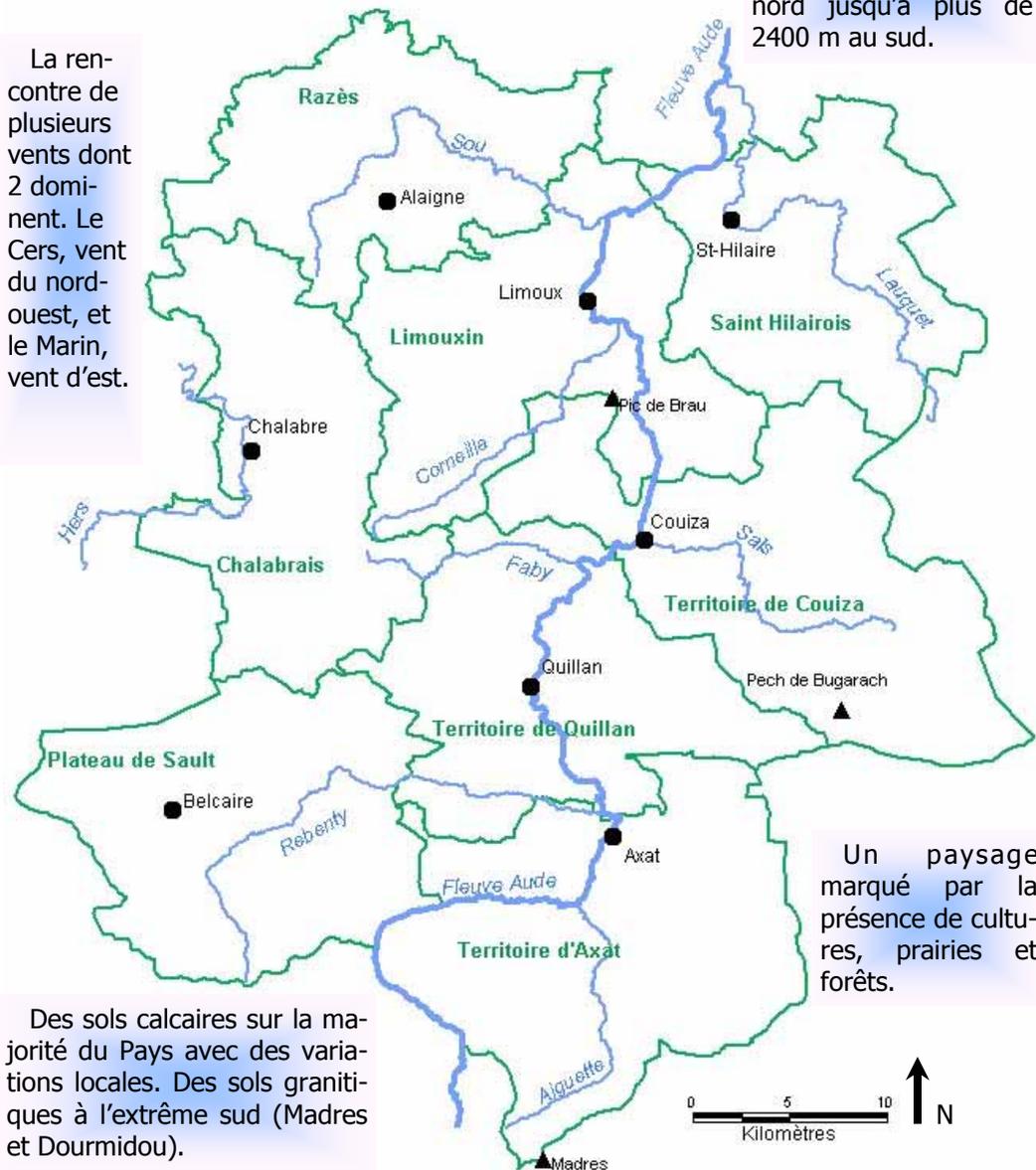
# Le Pays de la Haute Vallée de l'Aude

Ce territoire présente des milieux naturels variés qui dépendent de la combinaison de plusieurs facteurs : climat, relief, géologie et surtout occupation par l'homme.

Un carrefour d'influences climatiques : montagnardes au sud, méditerranéennes à l'est, atlantiques à l'ouest, intermédiaires dans les zones centrales.

Des altitudes variables : de moins de 300 m dans sa partie nord jusqu'à plus de 2400 m au sud.

La rencontre de plusieurs vents dont 2 dominent. Le Cers, vent du nord-ouest, et le Marin, vent d'est.



Des sols calcaires sur la majorité du Pays avec des variations locales. Des sols granitiques à l'extrême sud (Madres et Dourmidou).

Un paysage marqué par la présence de cultures, prairies et forêts.

# Les principaux milieux naturels du Pays

L'Aude traverse notre Pays du sud vers le nord. Prenant sa source au lac d'Aude à 2100 m, elle parcourt le Capcir et le Donezan avant de rentrer dans notre département.

Bouillonnante, elle traverse les vallées du **territoire d'Axat**. Son eau froide et oxygénée accueille la loutre et la truite fario. La **ripisylve**, forêt des rives des cours d'eau, abrite le cincle plongeur et la salamandre tachetée. Ce territoire est occupé en grande partie par une **forêt** de hêtraie sapinière où vivent, en altitude, le grand tétras et la rosalie des Alpes. Les **zones humides** sont fréquentes sur le Mardres : les tourbières accueillent des espèces adaptées telles la droséra et les sphaignes. Ce territoire comporte des milieux d'**éboulis** et de **falaises** dont les gorges de Saint-Georges.



Hêtraie sapinière

Plus loin, l'Aude reçoit les eaux du **Rébenty** dont la vallée traverse le **Plateau de Sault**. Bordées par une **ripisylve** d'aulnes et de frênes, ses eaux accueillent la truite fario et le desman. Occupé en majorité par une **forêt** de hêtraie sapinière où vivent le cerf et la chouette de Tengmalm, ce territoire renferme des espaces voués aux **cultures** où l'on trouve des messicoles comme le bleuet. Le karst du Plateau de Sault, à l'origine des **grottes** et **gouffres**, permet la présence par endroits de **tourbières** et de **prairies humides** où vit la grenouille rousse.



Tourbière du Pinet

Après avoir dépassé le défilé de la Pierre-Lys, l'**Aude** calme sa course et traverse le **territoire de Quillan**. Ces gorges sont typiques des milieux de **falaises** attractifs pour les chauve-souris et l'avifaune nicheuse. Les **milieux forestiers** dominent, avec, selon les conditions, la chênaie pubescente, verte ou la hêtraie. On rencontre sur les pentes et les sommets des **pelouses**, dont certaines sont riches en orchidées, et non loin des villages, des **prairies de fauche**.



Pelouse de la Serre de Bec



Plaine de Puivert

À l'ouest, le **Chalabrais** est parcouru par l'**Hers** qui se jette dans l'Ariège : nous sommes sur le versant atlantique. Ce territoire vallonné est occupé en majorité par des **milieux forestiers** composés de chênaies, hêtraies et forêts de résineux qui accueillent le cerf, le sanglier et le pic noir. Les **prairies de fauche**, à la diversité végétale importante, sont riches en papillons.



Garrigue

En aval, **l'Aude** pénètre sur le **territoire de Couiza**. Le Pech de Bugarach, la "montagne inversée", est un milieu de **falaises** où niche le vautour percnoptère. A Couiza, l'Aude reçoit les eaux de la Sals dont la source salée permet la présence d'une flore particulière des sols salés. Des **formations tuffeuses** sont remarquables sur ce territoire : elles accueillent l'euprocte des Pyrénées. Les influences méditerranéennes permettent la présence de **garrigues** où l'aphyllante, le thym, les euphorbes et les orchidées créent de multiples couleurs. Des **peuplements forestiers** variés abritent le sanglier, le chevreuil et de nombreux oiseaux.

C'est après avoir franchi les gorges d'Alet que **l'Aude** rejoint le **Limouxin**. Calme et large, elle accueille le vairon et le chevesne. Le paysage est marqué par la présence de la **vigne** où l'on peut rencontrer des insectes comme l'empuse. Les **haies** qui bordent les parcelles sont riches en arbustes dont les baies attirent les oiseaux. Des **milieux forestiers** composés de chênaies pubescentes et vertes sont présents par endroits, ainsi que des **pelouses** au sein desquelles les petits points d'eau sont fréquentés par la rainette méridionale.



L'Aude à Alet

À la sortie de Limoux, l'Aude reçoit en rive gauche les eaux du **Sou** qui, après avoir traversé tour à tour des paysages de collines, de bois, de champs et de vignes, finit là son parcours à travers le **Razès**. Ce territoire est occupé en majorité par des **vignes** et des **cultures** où l'on peut trouver des plantes adventices comme le diplotaxis fausse roquette. Une **forêt** de chênes pubescents, dans laquelle chante le pinson des arbres, est répartie sous forme de bois dans le territoire. Les **mares** et les **plans d'eau** sont des lieux essentiels à la reproduction des amphibiens



Mare de Cailhau

comme le pélobate cultripède.

À l'est, le **Lauquet** aux vallées fraîches se jettera dans l'Aude bien après que celle-ci aura quitté le Pays de la Haute Vallée : ses eaux accueillent le barbeau méridional. Ce petit cours d'eau parcourt le **Saint Hilairois** dont les paysages sont marqués par la présence de **vignes** et **cultures** où l'on peut voir le miroir de Vénus ou entendre la huppe fasciée et l'alyte. Les **milieux forestiers** sont bien présents avec, selon les conditions, la hêtraie ou la chênaie pubescente. Les influences méditerranéennes permettent la présence de **garrigues** qui accueillent la couleuvre de Montpellier et le circaète Jeanle-Blanc.



Vignes

# Le Plateau de Sault

Territoire des Pyrénées audoises situé à une **altitude** de 1000 m en moyenne, le Plateau de Sault est caractérisé par des **reliefs** variés : hauts sommets, versants abrupts, plateaux, fonds de vallée... Il se compose d'un **axe principal**, la vallée du Rébenty, qui délimite **2 entités** : le Grand Plateau au paysage agro-pastoral ouvert, et le Petit Plateau dominé par les pics de l'Ourtiset et de Bentaillole. La rivière du Rébenty prend sa source à 1628 m d'altitude, au pied de la formation tourbeuse de l'étang du Rébenty, et parcourt 32 Km jusqu'au fleuve Aude.

Du point de vue géologique, le Plateau de Sault renferme le plus grand **karst** des Pyrénées françaises. Mot yougoslave, le karst désigne les régions calcaires : sa formation provient de l'érosion des roches calcaires ce qui entraîne la formation de grottes, très nombreuses ici.



Vallée du Rébenty



Le Grand Plateau

Ce territoire présente plusieurs **points forts** : il est inclus dans la Zone de Protection Spéciale (ZPS) du Pays de Sault pour la richesse de son avifaune. Le bassin du Rébenty est un site Natura 2000 pour ses habitats naturels variés : il abrite notamment le barbeau méridional et le desman des Pyrénées.

**Sault ou "saltus"** désigne un milieu intermédiaire tendant tour à tour vers le développement de la forêt et la mise en culture, en lien étroit avec l'activité agricole. Avec la déprise agricole actuelle, les arbres tendent à coloniser le territoire : on parle de fermeture du milieu.

Le Plateau de Sault est donc occupé en majorité par la **forêt**, qui est en grande partie de la hêtraie sapinière. Certaines zones, principalement situées sur des sols riches constitués en majorité de marnes noires, sont consacrées à l'**agriculture** avec l'élevage, la culture de la pomme de terre du Pays de Sault et la production fourragère.



Estives de Camurac

# Le cours d'eau et sa ripisylve

Le **cours d'eau** le plus remarquable est celui du Rébenty. Étroit et peu profond, son eau agitée et oxygénée accueille la truite fario, le vairon et le desman des Pyrénées ainsi que les invertébrés (larves d'insectes, crustacés...) dont ils se régalent. Avec beaucoup de chance, on peut aussi apercevoir la loutre batifoler au gré des courants.

La **ripisylve**, forêt des rives des cours d'eau, est composée d'arbres comme l'aulne et le frêne, d'arbustes et d'herbacées telles les cardamines. Cette forêt a un rôle important de stabilisateur des berges grâce aux racines des arbres qui limitent l'érosion. De nombreux animaux, comme le cincle plongeur, profitent du calme qu'elle procure.



Les **cardamines** sont des plantes herbacées de la famille des Brassicacées, comme le chou, dont on compte une centaine d'espèces différentes. La cardamine à larges feuilles ou à feuilles de radis (*Cardamine raphanifolia*), représentée sur la photo ci-contre, et la cardamine à 5 folioles (*Cardamine pentaphyllos*) sont présentes dans les zones humides et plus particulièrement au bord des cours d'eau. Certaines espèces, comme la cardamine amère, sont consommées en salade.

Petit mammifère de 25 cm de long dont la moitié pour la queue, le **desman des Pyrénées** (*Galemys pyrenaicus*) vit dans les ruisseaux et les rivières à eau froide et oxygénée, entre 400 et 2000 m d'altitude. Espèce très discrète, cette taupe aquatique est friande d'invertébrés aquatiques. Sa trompe, qui lui sert à détecter leurs vibrations et à fouiller les graviers pour les dénicher, lui a valu le surnom de rat trompette. C'est une espèce protégée endémique des Pyrénées, qui serait un cousin éloigné d'un mammifère de Russie : le desman de Moscovie.



# Les zones humides

Dans le milieu karstique, l'eau s'infiltrerait facilement dans le sol. Elle disparaît en un lieu, la perte, et ressort au niveau de la résurgence, à des endroits parfois insoupçonnables ! On pourrait s'attendre à un territoire sec. Pourtant, le Plateau de Sault est riche en zones humides : ce sont des milieux fragiles car les eaux calcaires sont sensibles à la pollution.



Tourbière du Pinet

Les **tourbières** sont présentes sur les sols imperméables. Très acides, elles connaissent des températures basses, même en été. Rares sur le Plateau de Sault, on trouve la tourbière de Fontrouge sur le haut du Rébenty et la tourbière du Pinet sur le Grand Plateau. Elles accueillent des plantes adaptées aux conditions extrêmes du milieu, comme les sphaignes et la droséra.

Vertes, rouges ou brunes, les **sphaignes** font partie des plus vieux végétaux de la planète, les bryophytes. On les trouve principalement dans les tourbières. Quand elles poussent, elles prennent appui sur d'autres végétaux ou sur leurs parties mortes et peuvent ainsi former des buttes.



Le **lézard vivipare** (*Zootoca vivipara*) habite les zones humides de haute altitude. Adapté aux basses températures, il se protège en s'enterrant dans le sol. S'il fait trop froid, il congèle, gardant des cellules de son cerveau actives. Puis il décongèlera progressivement sans aucune séquelle !

Les **prairies humides** ont un sol gorgé d'eau durant une partie de l'année. Des végétaux particuliers s'y développent : linaigrettes, joncs...

On rencontre la **molinie** (*Molinia caerulea*) dans les prés humides, les tourbières, les landes, les sous-bois. Elle forme souvent des touffes appelées touradons.



Ces touradons permettent à la molinie de se libérer de la nappe d'eau mais empêchent les autres plantes de pousser.



On rencontre les **grenouilles rouges** (*Rana temporaria*) dans tout type de milieu d'altitude. En automne, elles se regroupent

dans les lieux humides où elles hibernent enfouies dans le substrat. Dès leur réveil, elles gagnent les points d'eau où les femelles déposent des amas d'œufs qui coulent au fond de l'eau et remontent en surface quelques jours après, ce qui active l'éclosion.



Des écoulements sont présents en milieu calcaire. Les plus remarquables sont les **sources pétrifiantes**. Nommées aussi tuffières, sources à tuf ou sources à travertins, elles se trouvent dans quelques endroits des vallées du Rébenty et de la Boulzane. Leur formation résulte de la précipitation du calcaire de l'eau de la source sur des végétaux, les mousses en général, qui continuent à pousser... et ainsi de suite. La roche sédimentaire se forme au rythme de la mousse : elle porte le nom de tuf ou travertin.



La **grassette** (*Pinguicula*) possède une rosette de feuilles vert pâle et des fleurs violettes munies d'un éperon. En vous approchant, vous verrez que ses feuilles sont gluantes : de petits insectes y sont collés. La grassette est une plante carnivore qui piège et digère les insectes dans ses feuilles.



L'**euprocte des Pyrénées** (*Calotriton asper*) est un amphibien à la peau granuleuse qui mesure de 10 à 14 cm. Endémique des Pyrénées, il vit entre 1000 et 2500 m d'altitude dans les sources et les torrents. C'est une espèce protégée dont la présence révèle une bonne qualité des eaux. Signe particulier, il peut faire repousser ses pattes ou ses yeux s'ils sont coupés.



## Les cultures

Activité principale durant de nombreuses années, l'**agriculture** connaît aujourd'hui un certain déclin sur le Plateau de Sault. Troupeaux de bovins, prairies de fauche, cultures de céréales, champs de pommes de terre du Pays de Sault restent des éléments importants du paysage.

Liées aux cultures mais souvent qualifiées de mauvaises herbes, les **plantes adventices** s'installent spontanément dans les espaces ouverts et cultivés. Parmi elles, les plantes messicoles sont liées aux moissons : ce sont par exemple les bleuets et les coquelicots, dont la présence sur le Plateau de Sault est favorisée par les pratiques culturales.



Plante annuelle aux fleurs bleues, le bleuet des champs (*Centaurea cyanus*), appelé bleuet ou bluet, accompagne souvent les cultures de blé. Plante aux propriétés diurétiques, sa fleur symbolise l'armistice du 11 novembre 1918.



## Les grottes et les gouffres

Les **grottes** et "**barrency**" (gouffres) sont très fréquents sur le Pays de Sault. Leur formation provient de l'érosion des roches calcaires, solubles et perméables, par l'eau chargée en gaz carbonique. Les grottes sont souvent riches en concrétions remarquables : c'est le cas de la grotte du TM71 classée en réserve naturelle. Les chauves-souris ou même les ours viennent s'y abriter.

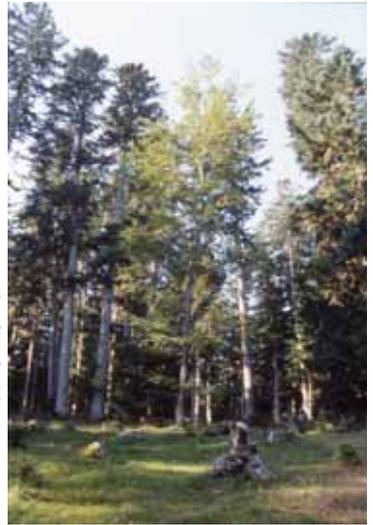


Le **petit rhinolophe** (*Rhinolophus hipposideros*) ou petit fer à cheval est une chauve-souris qui hiverne dans les grottes et les caves. Elle vit dans les greniers et les combles en été. Elle chasse des insectes dans les prairies et les lisières voisines de milieux aquatiques. Elle est protégée au niveau national.

# La hêtraie sapinière

C'est une forêt où dominent le hêtre et le sapin pectiné, exploitée pour le bois d'œuvre et le bois de chauffage. Elle abrite une flore et une faune très riches. Peut-être aurez-vous la chance d'entendre le cerf bramer au moment de la reproduction, d'observer la discrète chouette de Tengmalm ou le grand tétras, ou bien de trouver la trace de l'ours brun...

Conifère à l'écorce gris argenté, le **sapin pectiné** (*Abies alba*) se reconnaît grâce à son cône dirigé vers le haut et à ses aiguilles plates et non piquantes : elles sont disposées sur 2 rangs et présentent 2 bandes blanches sur le dessous. Sur le Plateau de Sault, les forêts de Callong et de Picaussel abritent des sapins géants de plusieurs dizaines de mètres de haut et de plus d'un mètre de circonférence. Le sapin pectiné a autrefois fourni les plants de très nombreuses forêts françaises.



Réintroduit il y a quelques décennies, le **cerf** (*Cervus elaphus*) au corps élancé mesure jusqu'à 1 m 50 au garrot et pèse de 100 à 150 kg. Les mâles portent des bois osseux qui tombent chaque printemps. De nombreux curieux viennent sur le Plateau de Sault vers Belcaire, Espezel et Belvis, pour écouter leur brame au cours des premières soirées d'automne. Cela permet aux mâles d'attirer les femelles et de se constituer ainsi une sorte de harem. Comme les surfaces forestières augmentent, cette espèce est en forte expansion.



La **chouette de Tengmalm** (*Aegolius funereus*), rare dans le département, vit dans les forêts de conifères et de feuillus d'altitude pourvues de clairières. Nocturne, elle vit seule ou en couple et chasse des petits rongeurs et des oiseaux. C'est une espèce menacée à cause de la disparition et de la modification de son habitat ainsi que des dérangements dans les lieux de nidification. Elle est protégée.

Le livret que vous tenez entre vos mains et les 7 autres qui l'accompagnent ont été créés dans le cadre de l'opération de "Sensibilisation des acteurs du Pays de la Haute Vallée de l'Aude à la richesse des milieux naturels".

Chaque territoire du Pays de la Haute Vallée possède ses propres richesses. Nous avons donc créé un livret pour chaque territoire.

Chacun comporte des pages communes consacrées au Pays, qui vous présentent de façon générale les principaux milieux naturels du Pays de la Haute Vallée de l'Aude. Chaque livret a ses propres pages qui vous permettent de mieux connaître les milieux présents sur le territoire concerné, leur richesse, les espèces animales et végétales qui leur sont associées ainsi que leur fragilité.

Vous pourrez ainsi découvrir les livrets consacrés au Plateau de Sault, au Chalabrais, au Razès, au Limouxin, au Saint Hilairois, aux territoires d'Axat, de Quillan et de Couiza.



La maquette de ces livrets a été conçue par la Fédération Aude Claire, avec le soutien financier du Conseil Général de l'Aude et du Conseil Régional Languedoc-Roussillon.

Les photographies et les illustrations sont de Bruno Le Roux, Clémentine Plassart, Carine Bonheure, Pierre Polette, Carole Gaudrain, Babeth Cabot.



### Où s'informer ?

**Fédération Aude Claire** 12 av Camille Bouche, 11300 Limoux  
Tél. : 04.68.31.29.20 - [aude.claire@wanadoo.fr](mailto:aude.claire@wanadoo.fr)  
Site Internet : <http://assoc.pagespro-orange.fr/aude.claire>

**Pays de la Haute Vallée de l'Aude** Mairie d'Axat, 11140 Axat  
Tél : 04.68.20.58.38 - [smvapa@payshva.org](mailto:smvapa@payshva.org)  
Site Internet : [www.payshva.org](http://www.payshva.org)

**Communauté de communes du Pays de Sault**  
Maison de la Montagne, 11340 Roquefeuil  
Tél : 04.68.20.76.55 - [cdc.paysdesault@wanadoo.fr](mailto:cdc.paysdesault@wanadoo.fr)  
Site Internet : [www.cc-pays-de-sault.fr](http://www.cc-pays-de-sault.fr)

